

**ÉVÉNEMENT**  
26<sup>e</sup> Festival des Forêts

Page 2

**CULTURE**  
Les archives déménagent bientôt

Page 11

**JEUNESSE**  
De nouveaux rythmes scolaires  
à la rentrée

Page 14



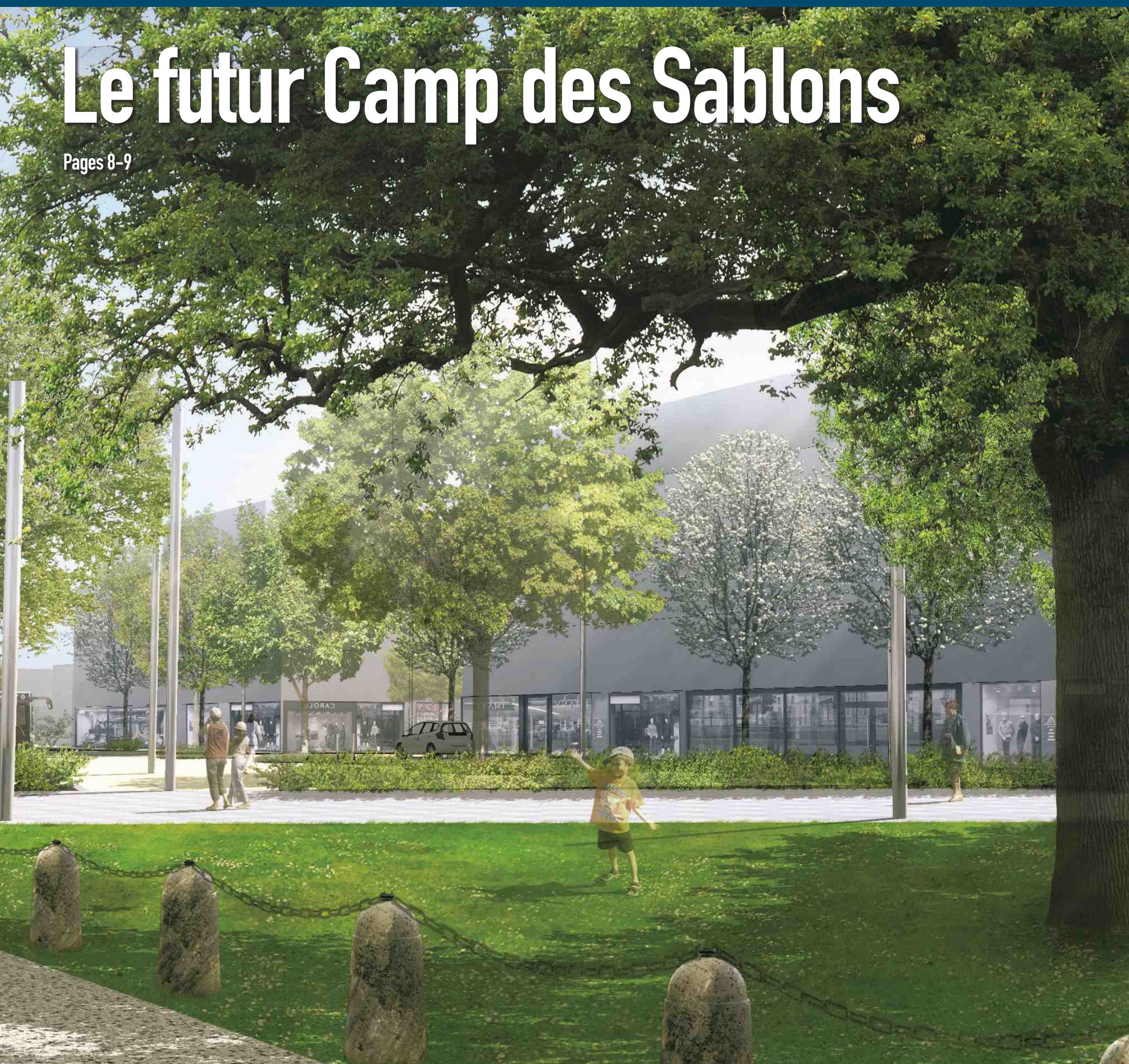
# COMPIÈGNE

NOTRE  VILLE

JUIN 2018 - N°365 - [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

## Le futur Camp des Sablons

Pages 8-9



## 26<sup>e</sup> Festival des Forêts, l'événement de votre été !

Le 26<sup>e</sup> Festival des forêts aura lieu du 15 juin au 15 juillet avec plus de 300 artistes dans 14 sites remarquables des forêts de Compiègne et de Laigue.



Dans le contexte particulier du Centenaire de l'Armistice de 1918, le Festival des forêts a choisi cette année le thème *Tempête et accalmie*, métaphore de la paix après la guerre. La variété de la programmation réunira donc des publics très divers.

### La promesse de grandes émotions

> Le **Concert pour l'Europe** ouvrira cette édition, le vendredi 15 juin à 20h30, dans la **clairière de l'Armistice** avec l'**Orchestre d'Harmonie de la Garde républicaine** et la participation de personnalités européennes. Il sera l'un des événements emblématiques des concerts liés aux commémorations. En effet, pour la première fois, un concert se tiendra dans ce lieu de mémoire !

> Deux **concerts symphoniques** auront lieu au Théâtre Impérial de Compiègne :

- l'un, *Tempête et accalmie*, le jeudi 28 juin à 20h30, illustrant le thème de cette édition par la *5<sup>e</sup> Symphonie* de Beethoven et l'*Adagio* de Barber, complétés du *Triple concerto* interprété par le **Trio Wanderer** et l'**Orchestre de Picardie**,

- l'autre, le *War Requiem* de Benjamin Britten, le mercredi 4 juillet, symbole des désastres et des reconstructions, plaidoyer pour la paix, en partenariat avec les Flâneries musicales de Reims.

Une croisière sur l'Oise, à bord de l'Escapade sera proposée avant le concert du 4 juillet. Les spectateurs pourront profiter à bord du cocktail-dînatore, avant de se rendre au Théâtre Impérial de Compiègne.

> Deux **grands événements pluridisciplinaires** seront présentés en plein air :

- Mardi 26 juin à 21h, le concert de **Camille et Julie Berthollet** accompagnées de Guillaume Vincent, suivi de danses avec effets pyrotechniques,

- Mercredi 11 juillet à 21h, au château d'Aramont à Verberie, un concert alliant l'art de l'improvisation, de **Karol Beffa** et de l'**Ensemble CONTRASTE**, à celui du **mapping vidéo**, en partenariat avec le VIDEO MAPPING FESTIVAL #1.

### Des formules originales dans une ambiance conviviale

Fidèle à ses racines, cette édition comportera sa part de formules originales à l'image :

- du spectacle *L'oiseau dans la Grande Guerre*, le vendredi 22 juin à 21h30, imaginé par les Chanteurs d'oiseaux dans les ruines du Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres,

- du concert itinérant, le dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 14h30, *Sur les sentiers de la Grande Guerre*, sur les traces des poilus de Tracy-le-Val à Tracy-le-Mont,

- ou encore de la **Journée en forêt avec Emmanuel Rossfelder et Victor Villena**, le dimanche 8 juillet à partir de 10h, associant marche musicale de ressourcement, concert en forêt et « pique-nique blanc ».

Des concerts plus intimes permettront une rencontre privilégiée avec des artistes d'exception comme **Jean-Claude Pennetier**, **Dana Ciocarlie**, **Pascale Amoyel** ou **Michaël Levinas** ou encore l'élite mondiale avec le **Quatuor David Oïtrakh**.



### Un bain de nature musicale

Le Festival des Forêts propose une immersion dans la musique classique mais aussi dans la nature lors des randonnées musicales en forêt. Une expérience unique pour se ressourcer !

Cette année les concerts-randonnées ont été repensés en proposant deux formules :

#### > Les marches avant-concert

Sont accessibles aux spectateurs en possession d'un billet pour l'un des concerts du jour et sur inscription la veille :

- Des marches thématiques guidées par un expert : histoire, nature, ethnobotanique et chant.

ou

- Des randonnées pour les marcheurs, de 12km en moyenne.

> Les « **marches musicales de ressourcement** » d'une durée de 3 heures, distinctes des concerts, inspirées du *shinrin yoku* (bain de forêt en japonais), guidées par un médiateur et accompagnées par un musicien, où un contact intime et attentif avec la nature et la musique donne le chemin vers la connaissance de soi, l'harmonie et le bien-être.

### Pour les enfants

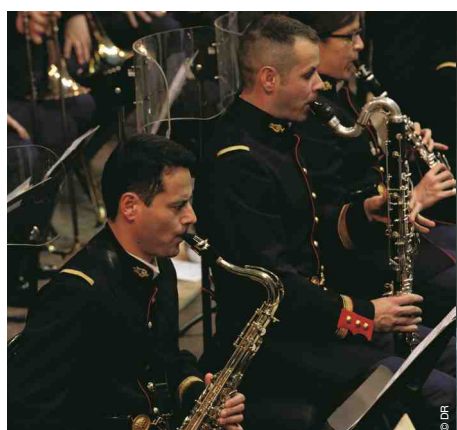
Le festival organise des concerts jeune public et ateliers des *P'tites zoreilles* (à partir de 4 ans).

### Venir au festival

Pour faciliter la venue des festivaliers, un service de navettes gratuit, des pique-niques locavores et dîners à thème sont proposés, ainsi qu'une sélection de nos meilleures adresses pour passer un délicieux week-end.

### Billetterie

Sur [www.festivaldesforets.fr](http://www.festivaldesforets.fr)  
par téléphone : 03 44 40 28 99 /  
au bureau du Festival des forêts  
de 9h à 17h, du lundi au samedi  
(6, promenade Saint-Pierre-des-  
Minimes à Compiègne).  
Office de tourisme de l'Agglomération  
de Compiègne (concerts  
événements uniquement). ■



## LES IMAGES DU MOIS



Ils sortent des réserves. Des objets originaux du Japon, de Chine, d'Inde et d'Iran, datant du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, sont désormais exposés dans un nouvel espace dédié aux collections asiatiques du Musée Antoine Vivenel.



◀ L'élite des cavaliers de dressage était à Compiègne pour les Internationaux de dressage, en présence de Veronika Wand-Danielsson, ambassadrice de Suède.

La finale des Olympiades des Sciences de l'ingénieur pour l'académie d'Amiens a réuni plus de 300 lycéens à l'UTC.



◀ Réhabilitation de 42 cages d'escaliers au Clos des Roses, dans le cadre du chantier d'insertion de l'association Un Château pour l'emploi. Des travaux financés par Picardie Habitat.

Hommage à la Légion étrangère à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Camerone.



◀ Concert du NRJ Music Tour. La pluie battante de ce 30 avril n'a pas découragé le public.

Défilé du 1<sup>er</sup> mai  
Les Compiégnois font connaissance d'Amandine, leur nouvelle reine.



◀ Le Salon de la Fleur a attiré les jardiniers amateurs de petites fleurs.

Fêtes Jeanne d'Arc  
Margault Vandendriessche incarnait cette année l'héroïne.



## Le Camp des Sablons, une nouvelle page de l'histoire de Compiègne



Créer un nouveau quartier est un vrai défi pour une collectivité. Il ne s'agit plus, comme dans les années 70 de construire des logements mais de répondre aux vraies problématiques sociales, fonctionnelles, économiques et environnementales d'aujourd'hui. C'est aussi apporter du changement dans la continuité, de façon raisonnée et concertée.

Le nouveau quartier du Camp des Sablons respecte ainsi l'ADN de Compiègne, il ouvre la ville vers la forêt avec de larges avenues végétalisées respectant la tradition architecturale de la cité tout en adoptant l'ensemble des fonctionnalités modernes : de la piste cyclable aux systèmes de récupération des eaux de pluie, de la construction de logements remarquablement isolés à l'aménagement de places et d'espaces communs sécurisés.

Je voudrais aussi évoquer les différents modes d'habitat qui sont réalisés par nos partenaires publics et privés. Petits collectifs, maisons individuelles, maisons de ville. Cette mixité des constructions permet à chaque famille de trouver un logement approprié à sa vie, à la taille de sa famille, à son vieillissement ou à son handicap et à ses obligations de déplacement. C'est en fait la mise en place d'un véritable éco-système respectueux des habitants.

De même, le nouveau quartier de l'Ecole d'état-major en centre-ville a ouvert ses portes aux premiers professionnels de santé en début d'année. La construction des premiers logements de la Cour d'Elyau sera lancée le 22 juin. La concertation pour la rénovation urbaine des quartiers du Clos des Roses, de la Victoire et de l'Echarde à Bellicart est en cours. Nous poursuivons également les études pour la requalification du quartier Gare qui prendra plus de temps.

Notre ville bouge, se transforme, s'embellit. Nos défis sont nombreux dans ce domaine mais ils sont la marque d'une ville dynamique et engagée dans l'avenir.

**Philippe MARINI**  
Maire de Compiègne  
Sénateur Honoraire de l'Oise  
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 25 juin 2018 entre 8h30 et 9h30.

### Réunion de quartier

• Jeudi 7 juin 2018 à 20h45 pour le quartier du centre-ville, salle de la Cheminée aux Salles Saint-Nicolas (entrée : rue du Grand Ferré).

Retrouvez "L'actu en images" du compiégnais sur : [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

## S O M M A I R E

ÉVÈNEMENT.....	P2	CULTURE.....	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE.....	P13
SOCIAL-SOLIDARITÉ.....	P5	JEUNESSE.....	P14
ACTUALITÉ.....	P7	ACTUALITÉ.....	P15
DOSSIER : LE CAMP DES SABLONS.....	P8 & 9	COMPIÈGNE, VILLE DU CENTENAIRE.....	P16

# ALL ★★★★★ INCLUSIVE



MATELAS



SOMMIER



PIEDS



LIVRAISON\*

\* Dans un rayon de 25 km pour la livraison

Du 19/05 au 16/06/2018  
all inclusive = tout inclus

**Grand Litier** ★

Literie Y. Lamouche

**J AUX** - 141 av. Jean Moulin - ZAC du Camp du Roy  
03 44 83 41 07 - [www.compiegne.grandlitier.com](http://www.compiegne.grandlitier.com)



La garde de vos enfants  
*en toute sérénité!*



Baby-Sitting occasionnel  
Retour d'école ou de crèche  
Garde à temps plein et partiel



**Babychou Services Compiègne**

13 rue de Général Leclerc - 60200 Compiègne

[contacts60compiègne@babychou.com](mailto:contacts60compiègne@babychou.com)

09 86 11 23 39

[www.babychou.com](http://www.babychou.com)

Aide de la CAF - CESA acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50%  
dans les limites prévues à l'article 139 septies du code général des impôts

**Intermarché**  
**COMPIEGNE & MARGNY**



OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H  
LE DIMANCHE DE 9H À 12H30



*Saviez-vous que nos  
choisissent et préparent  
les plus belles bêtes pour vous servir  
une viande tendre et savoureuse ?  
Maintenant, OUI!*

Venez découvrir  
la nouvelle formule ÉliSa!

RESTAURANT

*la Table d'ÉliSa*



VIANDES, POISSONS ET HUITRES

Menu Retour du Marché

"Servi tous les jours midi et soir" GAULT-MILLAU

"Entrée + Plat + Dessert" + Verre de vin

26€

"Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études,  
réunions, rendez-vous privé, etc...)"



HÔTEL DU NORD

★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE  
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87  
[contact@hoteldunordcompiègne.com](mailto:contact@hoteldunordcompiègne.com)  
[www.hoteldunordcompiègne.com](http://www.hoteldunordcompiègne.com)

TRANSACTIONS



**A VENETTE**

Proche de toutes les commodités.  
Pavillon indépendant récent de 5 pièces  
principales. Au rez de chaussée : séjour  
double, cuisine, chambre avec sa salle  
d'eau, wc. A l'étage : deux chambres,  
salle d'eau avec wc. Garage attenant.

DPE : C PRIX : 251 000 €

HONORAIRES INCLUS  
À CHARGE DE L'ACHETEUR :  
soit 4,58 % DU PRIX



**A COMPIEGNE proche de l'ESCOM**

Dans une impasse, au calme. Pavillon  
indépendant de 8 pièces principales.  
Sur un terrain de 486 M<sup>2</sup>. Confort de  
plain pied, belles prestations intérieures.  
Lumineuse et fonctionnelle

DPE : D PRIX : 309 000 €

HONORAIRES INCLUS  
À CHARGE DE L'ACHETEUR :  
soit 4,75 % DU PRIX

**Notaire**

Maitre Olivier BEAUVAIS  
Maitre Cédric DEVRED

5 Bis, Rue du Dahomey  
60200 COMPIÈGNE

TEL : 03 44 40 00 82

[laurence.bouthors.60055@notaires.fr](mailto:laurence.bouthors.60055@notaires.fr)  
[www.beauvais-devred.notaires.fr](http://www.beauvais-devred.notaires.fr)



ORDRE NATIONAL DES NOTAIRES

# SOCIAL - SOLIDARITÉ

## Le portage de repas à domicile, un moyen de lutter contre l'isolement des personnes âgées

Plus qu'un simple service de restauration permettant à nos aînés de manger de façon équilibrée, le portage de repas à domicile organisé par le CCAS de la Ville de Compiègne constitue une véritable veille sociale.

Les agents communaux en charge de la livraison des plateaux repas connaissent bien les personnes qui bénéficient des repas à domicile, et pour cause. « Pour ne pas perturber les bénéficiaires, nous veillons à ce qu'ils soient toujours affectés au même secteur de distribution et qu'ils passent chez les personnes à des heures régulières » confie Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS. « Plus que des livreurs, les agents font preuve de bienveillance en établissant un contact humain et amical et en étant à l'écoute de nos aînés. Ils sont aussi vigilants. Parfois même avant la famille, ils sont les premiers à déceler quand la personne âgée ne va pas bien, tout simplement parce qu'elle n'a pas mangé son repas de la veille, qu'elle n'a pas un comportement habituel, ou de façon plus alarmante quand elle ne leur ouvre pas. Ils constituent des relais efficaces pour que la collectivité puisse prévenir le plus rapidement possible les services de santé et sociaux dès que cela semble nécessaire ».

### Veiller au bien-être de nos aînés

Pendant les périodes de canicule notamment, les agents ont pour rôle de vérifier que la personne s'hydrate correctement, de ventiler le logement, de fermer les persiennes pour qu'elle ne souffre pas trop de la chaleur.

Au quotidien, ils ne manquent pas de venir en aide à celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Prendre le courrier dans la boîte aux lettres, sortir la poubelle, ouvrir les volets, récupérer un objet peu accessible, arrêter la machine à laver ou encore nourrir les animaux domestiques, sont autant de services rendus régulièrement.

### Un service de restauration de qualité et personnalisé

Confectionnés au sein de la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon, les repas sont adaptés aux besoins nutritionnels de chaque



Le portage de repas à domicile, un service particulièrement apprécié.

personne et tiennent compte des différents régimes alimentaires sur prescription médicale (sans sel, sans sucre, mouliné, sans résidu, allergies au soja,...). Mis dans des barquettes thermocollées, ils sont ensuite livrés au domicile des clients avec des véhicules réfrigérés de la Ville et placés directement dans le réfrigérateur afin que la chaîne du froid ne soit pas rompue.

Les repas tiennent compte également des goûts de chacun. En début de mois, les personnes font leur choix, pour chaque jour réservé, entre deux menus. Outre le potage du jour, les menus comprennent une entrée (crudités, charcuterie, poisson), un plat (viande, poisson, œufs, salades, crêpes ou encore pizza), le tout accompagné d'un grand choix de légumes et de féculents, un fromage ou laitage, un dessert et du pain de boulangerie. Des plateaux festifs sont également prévus les jours de fête ainsi que de petites attentions : gâteau et carte d'anniversaire, chocolats à Pâques.

Du lundi au jeudi, les repas sont servis au jour le jour. Le jeudi, les clients sont livrés pour le jour même mais aussi pour le lendemain. Le vendredi, les agents livrent les plateaux repas du samedi et du dimanche. Les livraisons ont lieu entre 8h et 12h30. ■

## TÉMOIGNAGE

Jean Deluitte vit seul. Il se fait livrer 5 repas par semaine. Les plateaux étant copieux, le soir, il mange les restes du midi qu'il accomode différemment. Pour lui, le service de portage de repas à domicile proposé par la Ville est appréciable et il y voit de nombreux avantages :

« plus besoin de faire les courses, ni de préparer des repas en petites quantités. Les menus sont variés, équilibrés et d'un excellent rapport qualité prix. »

Il apprécie en outre la visite de Ghyslaine tous les matins à 9h, avec qui il échange quelques instants, autour d'un café. Une visite quotidienne qui lui permet de rompre avec la solitude.

## Comment s'inscrire ?

Que vous soyez âgé de plus de 60 ans, que vous reveniez d'une hospitalisation, que vous soyez handicapé ou momentanément invalide, vous pouvez bénéficier de ce service mis en place par la mairie.

Vous pouvez choisir le nombre de repas livrés par semaine et les jours de livraison. L'inscription peut être temporaire ou sur le long terme. La grande réactivité du service permet aussi de pallier les urgences sous 48 heures.

Pour s'inscrire ou avoir des renseignements, il suffit de contacter le CCAS au 03 44 40 72 37, aux heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## Se faire aider à domicile, comment ça marche ?

Ménage, petits travaux d'entretien, aide dans les gestes de la vie quotidienne... vous avez 60 ans et plus et souhaitez tout comprendre sur l'emploi à domicile, les aides et les modes d'intervention existants, venez aux ateliers organisés par la FEPEM les 12 et 19 juin à Compiègne !

Vous avez 60 ans et plus et souhaitez obtenir de l'aide à votre domicile ? La FEPEM vous propose deux ateliers gratuits le mardi 12 juin de 9h30 à 12h et le mardi 19 juin de 14h à 16h30 à Compiègne, salle 4 - annexe de la Mairie, rue de la Surveillance pour répondre à toutes vos questions sur l'emploi à domicile.



- ➔ Quels sont les différents modes d'intervention possibles ? (emploi direct, structures prestataires, structures mandataires)
- ➔ Quels sont les avantages et les inconvénients pour chacun de ces modes d'intervention ? (coût, charge administrative, flexibilité...)
- ➔ De quelles aides financières peut-on bénéficier ?
- ➔ Comprendre le fonctionnement du CESU et les démarches en ligne pour employer un salarié ?

Le CCAS de la Ville de Compiègne est un point relais Particuliers emploi pour la FEPEM. Accueil tous les mercredis de 8h30 à 12h au CCAS (Christophe Jacquet 03 44 40 72 34).

L'adhésion aux « Essentiels du Particulier Employeur » pour vous outiller et vous aider dans votre (nouveau) rôle d'employeur vous sera offerte. Ces ateliers sont organisés dans le cadre de la Conférence des Financeurs de l'Oise pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Inscription et renseignement auprès de : Anaëlle GAROT, animatrice FEPEM Hauts-de-France  
Tel. 03 59 61 18 66 ou par mail à : picardie@fefem.fr ■

## Attention arnaque Soyez vigilants !



Vous avez probablement eu ce prospectus dans votre boîte aux lettres.

Il n'est absolument pas édité et distribué par la Ville de Compiègne, ne vous fiez pas à ces numéros de téléphone. ■

DOMAINE  
DE SAINTE-CROIX

LA CROIX SAINT OUEN - OISE  
PROGRAMME IMMOBILIER NEUF

Profitez d'un cadre de vie exceptionnel en lisière de la forêt domaniale de Compiègne  
Investissez en Pinel pour alléger vos impôts

T2/T3 livraison 2ème semestre 2019  
Réservez dès maintenant !



MAISON AVEC JARDIN  
ET PARKINGS

Du 2 pièces au 6 pièces

A 5 minutes de Compiègne  
et 30 minutes de Roissy

Maison à *haute efficacité énergétique*  
(RT2012)

PTZ pour les primo accédants



ESPACE DE VENTE

11 rue du Château d'eau (accès par avenue des Bruyères)

[www.domaine-sainte-croix.com](http://www.domaine-sainte-croix.com)

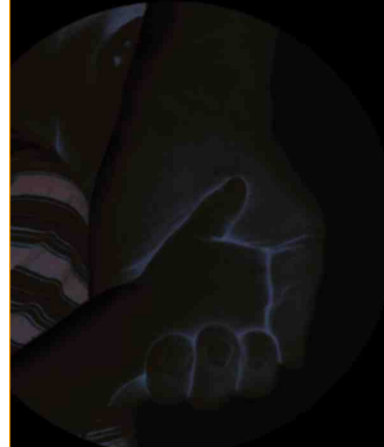
**03 44 86 23 37**

SCCV VILLAMENAGEMENT



Besoin d'aide  
à la maison ?

«Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie»



Garde d'enfant  
Trajets  
Aide aux devoirs  
Ménage

50% de  
réduction  
d'impôts

**Pour vous et vos enfants,**  
Proximité : une structure de taille humaine,  
Adaptabilité : un service polyvalent  
Sécurité : un personnel qualifié et encadré  
Simplicité : un service « clé en main »

[www.famillesrurales.org/dzofamilles](http://www.famillesrurales.org/dzofamilles)

Pour nous contacter : DZO FAMILLES  
36 rue de l'Oise à Compiègne

**03 44 20 22 41**

[asso.dzofamilles@famillesrurales.org](mailto:asso.dzofamilles@famillesrurales.org)  
Association loi 1901 agréée qualité N°SAP 504 438 052  
Ouvre droit aux avantages fiscaux et prestation PAJE de le CAF



Tél. 03 44 90 52 79

IL YA  
LE WIFI +  
À VOLONTE !

Tout un centre de  
services pour vous !

Lundi au jeudi  
8h30 à 21h30

Vendredi  
8h30 à 22h00

Samedi  
8h30 à 21h00



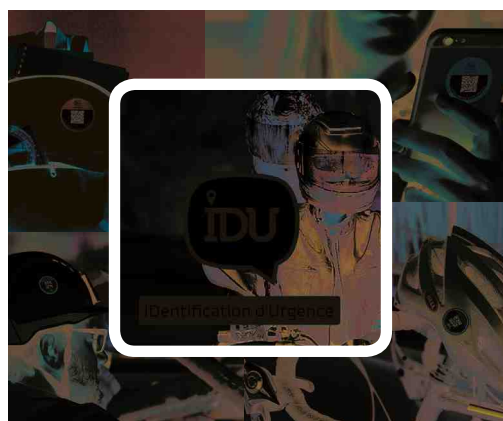
Suivez-nous sur : [www.carrefour.com](http://www.carrefour.com)



# ACTUALITÉ

## IDUtag, une vignette d'identification d'urgence qui peut vous sauver la vie

Créée par la start-up **IDU (IDentification d'Urgence)** installée à Compiègne, la vignette IDUtag permet aux secours, en scannant le QR Code sécurisé qui figure sur la vignette, d'avoir accès en quelques secondes à vos données médicales et de prévenir vos proches en cas d'urgence. A noter cependant que seuls les urgentistes peuvent accéder aux données.



« IDUtag est née de la volonté de créer un dispositif sécurisé en lien direct avec les urgentistes pour optimiser la prise en charge des victimes en cas d'accident. Un accident n'arrive jamais au bon moment et n'est jamais prévu, il est donc important d'optimiser la prise en charge en fournissant rapidement les informations d'identité, médicales et l'accès aux proches » confie Mathieu Tarrade, à l'origine de cette vignette.

C'est pour cela que la société compiégnaise a d'ores et déjà signé un partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise. « IDU met l'application permettant de lire les IDUtags gratuitement à disposition des sapeurs-pompier et du SAMU afin d'obtenir les

données médicales renseignées. Nous avons d'ailleurs obtenu l'autorisation de la CNIL (Commission Nationale d'Informatique et Libertés) pour traiter les données de santé à caractère personnel ; celles-ci sont hébergées sur des serveurs agréés par le Ministère de la santé » assure Mathieu Tarrade. « Seuls les urgentistes peuvent avoir accès aux données qui figurent sur l'IDUtag. C'est une sécurité pour sa vie privée, on peut ainsi avoir sur soi son dossier médical ».

### Comment se procurer la vignette IDUtag ?

Le principe est simple. Il suffit de créer votre compte et de vous abonner en ligne, sur [www.idutag.fr](http://www.idutag.fr), pour la somme de 2 euros par mois puis de remplir les informations permettant d'établir votre fiche médicale et vos contacts d'urgence. Trois vignettes comportant un QR code sécurisé sont ensuite envoyées par courrier à l'intéressé avec un code d'activation.

Ces vignettes, sous forme d'autocollants, doivent être collées sur des objets personnels (casque de moto ou de vélo, de chantier, cartable, smartphone, miroir d'une salle de bain pour les personnes âgées...) de façon à être bien mises en évidence pour faciliter la prise en charge des secours. ■

## Faites un don... Nos grands chefs vous invitent !

La Table Ronde, Le Rotary Club de Compiègne et l'Association pour le don de sang bénévole de Compiègne et sa région se mobilisent aux côtés de l'Etablissement Français du Sang pour une collecte événementielle « Don gastronome », le samedi 23 juin aux salles Saint-Nicolas.



### Samedi 23 juin

Salles Saint-Nicolas  
de 9h30 à 15h00

**MOBILISEZ-VOUS  
ET VENEZ NOMBREUX !**

Pour la première fois, la Table Ronde a souhaité s'associer au don de sang en sollicitant un grand chef cuisinier du Château de Quesmy à Noyon. Samuel Manca et toute son équipe mettront leur expérience et leur talent au service de l'EFS et proposeront aux donneurs une collation améliorée et raffinée. De son côté, le Rotary Club de Compiègne, partenaire depuis plusieurs années de l'EFS, animera cette journée.

« Remercier les donneurs qui se mobilisent tout au long de l'année mais aussi sensibiliser et inciter de

nouvelles personnes à venir donner pour la première fois : voilà notre objectif et notre défi ! » soulignent les responsables de l'EFS, avant de rappeler quelques chiffres : « 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour soigner 1 million de malades par an.

Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donneurs se mobilisent tout au long de l'année ».

**Informations :**  
<https://dondesang.efs.sante.fr/>  
ou 0800 109 900 ■

## Diversité de rencontres autour de la musique

Musique, fête, rencontres... seront au cœur de la journée du 9 juin dans la Cité impériale, avec deux événements centrés sur les plus fragiles d'entre nous.

« Rendez-vous privés avec la musique », Pour que chacun e mente l'intimité d et des sons



L'objectif est de faire découvrir à ceux qui n'ont pas accès à la musique, du fait de leur âge, du handicap, de la maladie... et au grand public, des productions musicales sous différentes facettes et formes.

Tout cela sera coordonné par Juff Nobin, musicothérapeute, diplômé du Centre International de Musicothérapie. Chacun pourra expérimenter des thèmes variés à la recherche de sa sérénité avec la musique comme « trait d'union entre l'âme et l'être ».

Au programme : des ateliers signés, de Slam, de clown-musicien, des contes sonores, des expressions corporelles et sonores... et au final une restitution collective sur scène : « Jouons ensemble avec les musiciens d'un jour ».

Samedi 9 juin de 14h30 à 20h30 au Ziquodrome - Accès libre

14h30 à 18h : Ateliers sensoriels, instrumentaux, jeux sonores, clown-musicien, djembé... Repas tiré du sac.

« Faisons halte avec le langage de la musique » accompagné par l'Orchestre philharmonique du Santerre Plateau Picard.

19h30 : « La musique si différente et si semblable », « Le corps et ses mouvements sonores ».

Transcription du programme disponible en braille, gros caractères, FALC...

**Contact :**  
Association Galant et Compagnies  
07 77 97 11 58 - Mail : [info.inscription.galantetcompagnies@laposte.net](mailto:info.inscription.galantetcompagnies@laposte.net) ou Facebook Jeff Nobin  
[Appli Jaccede.com/Ziquodrome](http://Appli Jaccede.com/Ziquodrome)

\*\*\*



### La Nuit du handicap

Les personnes porteuses d'un handicap vous invitent à venir faire la fête en centre-ville ! Réservez votre soirée du 9 juin !

Compiègne fait partie des 20 villes françaises où se déroulera, pour la première fois, la Nuit du handicap. Initié à l'occasion des 50 ans de la revue Ombres

& Lumière, cet événement veut favoriser l'expression des talents des personnes porteuses de handicap et permettre la rencontre entre le grand public et ces personnes, à travers une soirée festive et conviviale au cœur de la ville.

Organisée en lien avec plusieurs associations, la soirée compiégnaise aura lieu place Saint-Jacques, de 19 heures à 23 heures. Au programme : apéro convivial, stands, mini-spectacles, parcours en fauteuil roulant, animations, danses... Venez, pour quatre minutes ou pour quatre heures, c'est gratuit !

**Contact :** [nuitduhandicap.compiegne@gmail.com](mailto:nuitduhandicap.compiegne@gmail.com)

[www.nuitduhandicap.fr](http://www.nuitduhandicap.fr) ■

## Venez découvrir le nouveau spectacle de l'Atelier Théâtre des Aînés !

Des maris et leurs épouses n'ont qu'une seule idée en tête : trouver le moyen d'assassiner l'autre sans risque...

Dans d'autres occasions, certains passent à l'acte ne pouvant plus se supporter !

Voici les ingrédients de ce nouveau spectacle de l'Atelier Théâtre des Aînés qui assaisonnent d'humour la satire

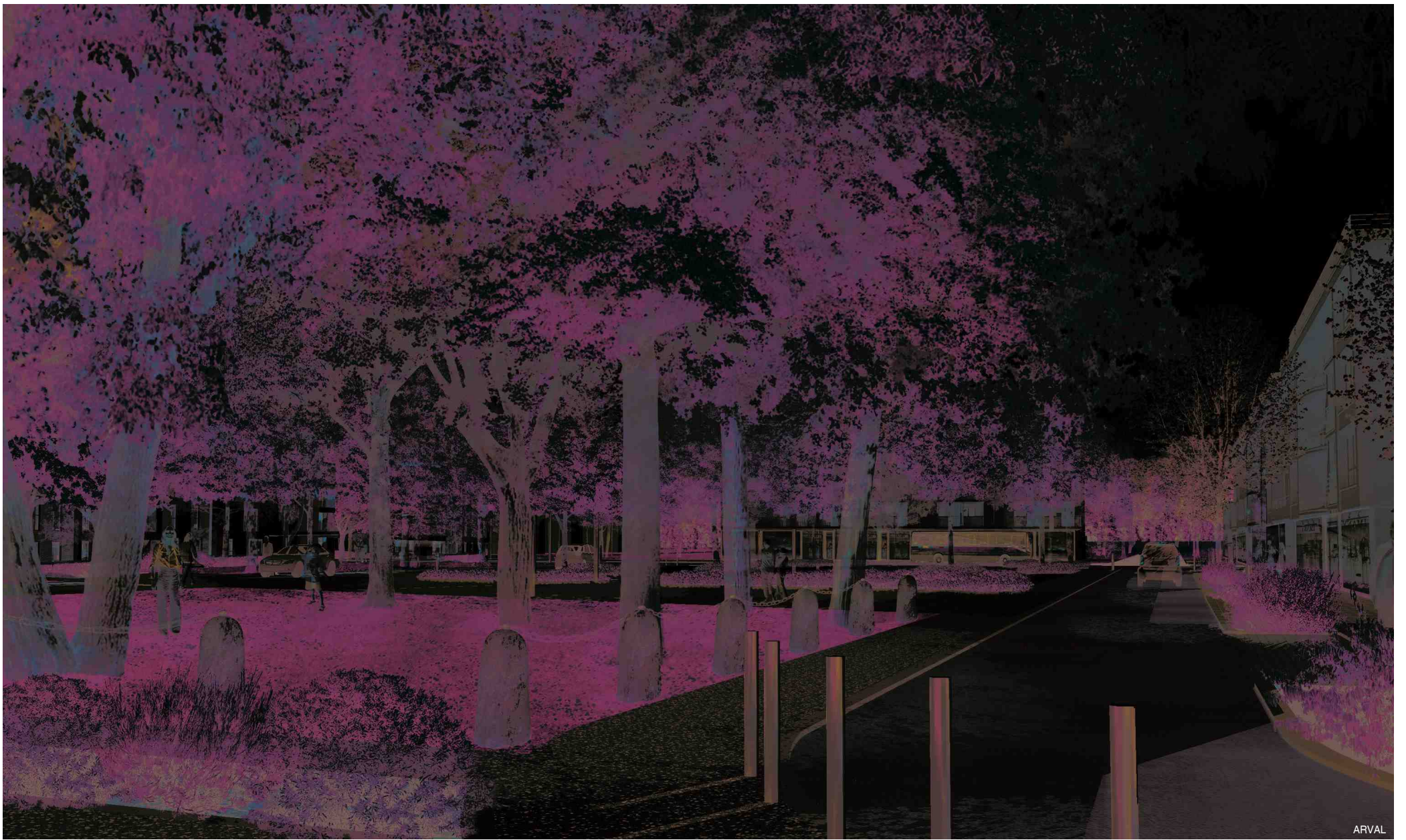


grinçante de ces ménages à la dérive.

Représentations le 26 juin à 14h30 et 20h30, et le 28 juin à 14h30 à l'Espace Jean Legendre.

Spectacle offert par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne.

Entrée gratuite. ■



Le futur quartier du Camp des Sablons. Ce sera la place Michel Woimant.

## CAMP DES SABLONS, UN NOUVEAU QUARTIER QUI PREND VIE

Chaque jour, ce nouveau quartier de Compiègne, qui à terme accueillera 566 logements, des commerces de proximité, des activités tertiaires, des établissements scolaires et médico-éducatifs, poursuit sa mutation.

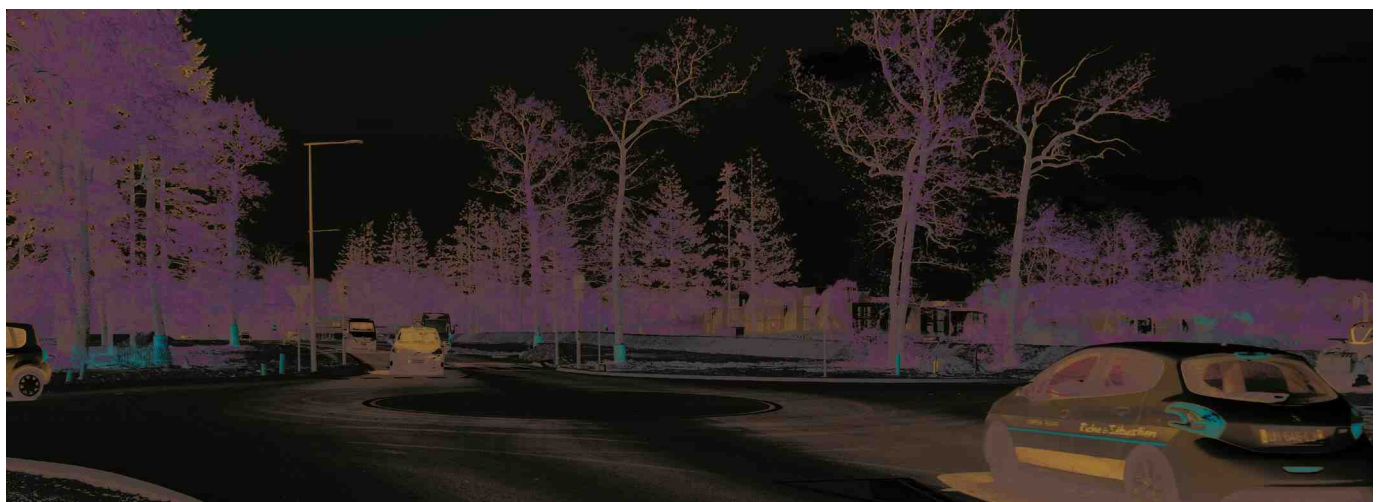
A la rentrée de septembre, l'Avenue du 25<sup>e</sup> RGA entièrement remaniée permettra de faciliter et sécuriser l'accès aux différents établissements scolaires situés à proximité, tous modes de déplacement confondus, et d'améliorer les flux de circulation dans ce secteur de Compiègne.

Depuis le démarrage des travaux en septembre 2017, les principaux axes se dessinent et donnent une vue d'ensemble de ce nouveau quartier de Compiègne. La création de l'avenue de la Faisanderie, nouvelle voie traversante ouverte à la circulation en janvier dernier, a vu aussi la réalisation de trois ronds-points qui desservent plusieurs axes perpendiculaires. Ont ainsi été aménagés le tronçon de rue situé en prolongement de l'avenue de Verdun et qui devrait à terme porter le nom de « rue du Colonel-Beltrame » ainsi que l'allée des Nymphes (partie entre les logements de l'OPAC et la nouvelle avenue). La route forestière du Moulin (entre l'avenue de la Faisanderie et l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA) a pour sa part été élargie sur 6 mètres et une partie de l'avenue de Marigny a été réaménagée pour rejoindre le carrefour des Nations-Unies. Au total, ce sont 970 mètres de voies nouvelles, trois giratoires

et 360 mètres de voies réhabilitées comprenant des travaux de voirie, de signalisation, d'assainissement, de réseaux, d'éclairage public qui ont ainsi été réalisés en quelques mois pour un montant de 1 764 500 euros HT. Le pré-verdissement sera effectué cet été, suivi à l'automne des plantations.

### ➤ L'avenue du 25<sup>e</sup> RGA sera entièrement réhabilitée

L'avenue du 25<sup>e</sup> RGA ouvrira de nouveau à la circulation fin août. Près de huit mois de travaux seront nécessaires pour réhabiliter cette voie, dorénavant dédiée à la vocation scolaire de ce secteur. « Améliorer la sécurité des piétons et cyclistes et la fluidité de circulation dans ce secteur de Compiègne particulièrement



L'avenue de la Faisanderie a été ouverte à la circulation en janvier 2018.



fréquenté par les élèves et leurs familles, était pour nous une priorité » explique Eric Hanen, adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain. « C'est pourquoi nous avons profité de la création d'un nouveau quartier sur la ZAC du Camp des Sablons pour repenser complètement les flux de circulation des différents modes de déplacement à proximité du lycée Pierre d'Ailly et de l'Institution Jean-Paul II (Notre-Dame de la Tilloye et nouveau lycée) ».

L'avenue du 25<sup>e</sup> RGA sera donc mise en sens unique, du carrefour des Nations-Unies vers l'avenue de Royal-lieu et la vitesse autorisée sera limitée à 30 km/h. Pour répondre aux impératifs durables et sécuritaires liés à la proximité des établissements scolaires, elle laissera une large place aux cyclistes et piétons.

Côté lycée Pierre d'Ailly/Notre-Dame de la Tilloye, une piste cyclable de 3 mètres de large, éclairée, est en cours d'aménagement ; elle permettra aux cyclistes de circuler dans les deux sens. Séparé de la piste cyclable par la rangée d'arbres existants, un trottoir de deux mètres permettra aux piétons de se déplacer et aux élèves de descendre des bus scolaires en toute sécurité. C'est de ce côté que sont d'ailleurs prévus les quais pour les bus scolaires, tout au long de l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA ainsi que deux abris pour les transports en commun et scolaires. Trois plateaux surélevés seront également créés pour traverser la chaussée en toute sécurité.

De l'autre côté de cette même avenue, un trottoir large de 3,50 m sera aménagé devant l'entrée du lycée Jean-Paul II et de l'Institut médico-éducatif La Faisanderie. 89 places de stationnement pour les voitures et 3 places PMR seront également créées sur ce côté.

Tous ces équipements seront réalisés pour fin août, il ne restera plus qu'à réaliser les plantations à l'automne.

## Les bus urbains et scolaires s'arrêteront désormais avenue du 25<sup>e</sup> RGA

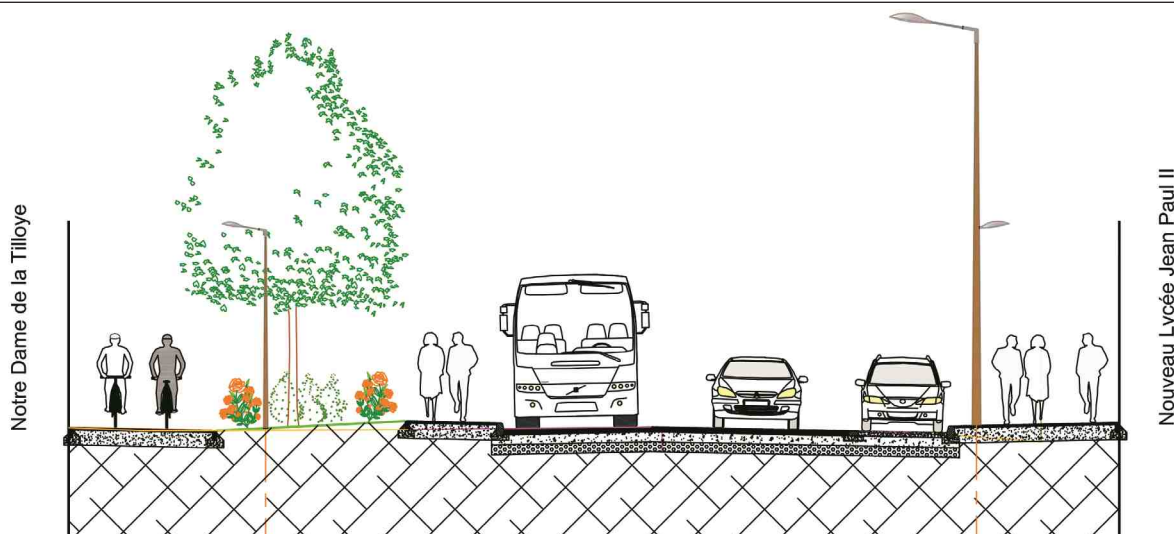


L'avenue du 25<sup>e</sup> RGA en cours d'aménagement.

Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA et du nouveau quartier du Camp des Sablons, l'Agglomération de la Région de Compiègne réorganise la desserte des établissements scolaires du secteur.

En effet, les quais scolaires présents boulevard des Etats-Unis seront supprimés et remplacés en 2019 par une piste cyclable, ce qui participera à la réduction du trafic et de ses nuisances sur cette voie. En contrepartie, des quais pouvant accueillir 28 bus seront aménagés sur l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA. Ils permettront la desserte du lycée Pierre d'Ailly par une nouvelle entrée sécurisée, créée à l'arrière de l'établissement, ainsi que la desserte des établissements de l'Institution Jean-Paul II (nouveau lycée et ex Notre-Dame de la Tilloye).

Une réflexion est également en cours concernant la desserte de ce secteur en bus urbains à partir de cet été, incluant notamment un service plus fréquent du lotissement du Moulin.



Coupe de l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA au niveau du lycée Jean Paul II.

## La phase 2 de la ZAC du Camp des Sablons sera lancée fin 2018-début 2019

D'ici fin 2018, les bâtiments de l'Institut médico-éducatif La Faisanderie prévus avenue du 25<sup>e</sup> RGA devraient sortir de terre et la phase 2 d'aménagement de la ZAC du Camp des Sablons, correspondant à une première partie d'habitations, sera lancée.

Celle-ci prévoit la réalisation de 10 maisons de ville et de 131 logements collectifs. Les travaux de construc-

tion des 7 bâtiments en R+2+attique et des deux bâtiments en R+3+attique prévus près de la place principale devraient démarrer courant 2019 pour se terminer fin 2020. Parallèlement, 13 terrains à bâtir seront commercialisés début 2019.

Les travaux de voirie seront poursuivis au fur et à mesure de l'avancée des constructions : aménagement de l'allée des Vestales, dans le prolongement de la partie existante et création de l'allée des Hamadryades, parallèlement à l'avenue de la Faisanderie.

Les phases 3 et 4 de la ZAC, avec notamment de nombreux terrains à bâtir, seront réalisées dans les années qui suivront. ■

## Le nouveau lycée Jean-Paul II ouvrira en septembre

*Ils s'articulent autour d'une place centrale en demi-lune à l'architecture particulièrement soignée. Les bâtiments flambant neuf du nouveau lycée de l'Institution Jean-Paul II accueilleront, dès la rentrée de septembre, quelques 700 lycéens, 150 élèves en enseignement supérieur et un internat de 210 places, dans un environnement très agréable.*

Véritable trait d'union entre la ville et la forêt, réalisé avec des matériaux sobres et doté d'une façade principale en verre entrecoupée de bois symbolisant les arbres de la forêt, le nouveau lycée Jean-Paul II accueillera les élèves dans des salles spacieuses et lumineuses, dotées de toutes les technologies nouvelles.

« Cet équipement est l'aboutissement d'une complète restructuration de l'enseignement catholique diocésain de Compiègne » souligne Etienne Ancelin, chef d'établissement coordonnateur de l'Institution Jean-Paul II. « Cette réorganisation, voulue par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin, a débuté en 2015 par la fusion de l'école Sainte-Marie, de l'Institution Guynemer et de l'Institution Notre-Dame de la Tilloye. Elle s'est accompagnée d'une réorganisation immobilière importante ».

Dès septembre 2015, le collège Jean-Paul II, fusion des deux collèges de Guynemer et Notre-Dame de la Tilloye s'installe définitivement sur le site de l'Institution Guynemer. Pour les écoles, rien n'est alors

modifié, mais les lycées de Guynemer et de Notre-Dame de la Tilloye prennent place provisoirement sur le site de Notre-Dame de la Tilloye.

« Avec l'ouverture de ce nouveau lycée, les écoliers de Guynemer, installés aujourd'hui dans deux vil-las avenue de Grande Bretagne, vont rejoindre les écoliers de Notre-Dame de la Tilloye. Les deux nouvelles écoles, la petite, de la maternelle au CE1, et la grande, du CE2 au CM2, vont pouvoir profiter d'un site remarquable de 7 hectares avec plusieurs cours de récréation et plateaux sportifs, des salles de classes rénovées et dotées des nouvelles technologies, un espace de restauration adapté pour les jeunes » explique Etienne Ancelin qui précise que l'accès à ces deux écoles sera désormais possible par l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA. « Un nouveau parking, doté d'un dépose-minute, sera aménagé cet été sur le terrain de Notre-Dame de la Tilloye avec un accès par l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA. L'accueil du lycée et des écoles pourra alors se faire à toute heure de la journée par ce nouveau parking ».



**PALAIS DE COMPIÈGNE**  
29 & 30 JUIN 2018 • 7<sup>ÈME</sup> ÉDITION



# **PALAIS EN JAZZ**

**IMANY • FINK  
MESHELL NDEGEOCELLO**

RÉSERVATIONS SUR [WWW.PALAISENJAZZ.COM](http://WWW.PALAISENJAZZ.COM)  
ET DANS LES POINTS DE VENTES HABITUELS

# CULTURE

## Les archives de la Ville et de l'ARC bientôt regroupées au sein d'un même bâtiment

Les archives de la Ville de Compiègne conservent plus d'1,5 kilomètres linéaires de documents dont les plus anciens remontent au XII<sup>e</sup> siècle (chartes scellées, actes royaux, etc.). Les fonds municipaux conservés sont exceptionnellement riches, parmi les plus beaux du département.



Site Internet et nouvelle page Facebook des Archives.

### Pourquoi conserver des archives ?

La conservation des archives répond à un triple intérêt : permettre une

bonne gestion en conservant les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'administration, mettre à disposition les documents qui peuvent permettre d'établir les preuves

des droits et obligations des citoyens et enfin sauvegarder la mémoire et le patrimoine de notre ville.

### Un équipement plus adapté

Structuré au début des années 1990, le service actuellement localisé à l'Espace du Puy du Roy va déménager d'ici l'automne 2018 dans un nouvel équipement situé sur les Hauts de Margny. Alors que les locaux actuels sont saturés, ce nouveau bâtiment va permettre de garantir une capacité suffisante pour répondre aux besoins de stockage des prochaines années. Il permettra également d'améliorer les conditions de conservation des documents mais aussi d'accueillir le public dans des espaces adaptés et plus agréables. L'accès à la salle de lecture est gratuit et libre sur inscription.

La mutualisation des archives de la ville de Compiègne avec celles de



Reconditionnement des sceaux, opération lancée en prévision du déménagement.

L'Agglomération s'engage également en 2018 avec l'ouverture du nouveau bâtiment, l'occasion de regrouper les fonds d'archives, d'optimiser les moyens et d'améliorer l'efficacité.

### Le numérique n'est pas oublié

Le site internet des Archives a été modernisé en décembre dernier : <http://archives.compiègne.fr/> et une page Facebook a été récemment créée : [/archivesdecompiègne/](https://www.facebook.com/archivesdecompiègne/).

N'hésitez pas à la consulter pour suivre les actualités du service et les prochains travaux ! ■

PARCE QUE VOTRE BIEN EST UNIQUE,  
SA VALEUR N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE M<sup>2</sup>.  
RENCONTRONS-NOUS POUR UNE ESTIMATION  
PRÉCISE ET GRATUITE.

En 48h, nous venons chez vous pour réaliser une **estimation gratuite** de votre bien et vous remettons un **guide de commercialisation personnalisé**.  
Rendez-vous dans une de nos 3 agences :

📍 LA CROIX SAINT OUEN  
03 44 91 04 04

[www.century21-infinity-lacroix-saint-ouen.com](http://www.century21-infinity-lacroix-saint-ouen.com)

📍 COMPIÈGNE  
03 44 23 22 21

[www.century21-infinity-compiègne.com](http://www.century21-infinity-compiègne.com)

📍 RESSONS-SUR-MATZ  
03 44 85 84 64

[www.century21-infinity-ressons.com](http://www.century21-infinity-ressons.com)

Century 21  
Infinity

Transaction | Gestion | Location | Entreprise | Commerce



3<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE  
AU CLASSEMENT DE L'EXCELLENCE CLIENT 2018  
SUR 200 ENTREPRISES « LES ÉCHOS » / SOURCE : HCG FRANCE

**OFFRES VALABLES  
DU 1<sup>er</sup> au 30 JUIN**

**Fête des pères le 17 juin !**

**Delbard**  
Bien plus que du jardin



**199€~~95~~**  
Set support de hamac  
+ toile hamac

**849€~~9~~**  
**749€** >  
Barbecue Spirit E 310 Original Black  
+ Plancha offerte

ZAC du Camp du Roy  
664, avenue Jean Moulin - 60880 JAUX

03 44 90 42 00  
www.delbard.fr

Ouvert tous les jours  
de 9h30 à 19h  
non stop

« J'ai révolutionné  
l'accès à une literie  
de qualité »

Pierre Elmalek,  
Président Fondateur de MAISON de la LITERIE

**Contrat  
Qualité  
Services**

- 1 - Loyer mensuel sur 6 ans (avec option d'achat ou renouvellement)
- 2 - Livraison et installation offertes
- 3 - 120 jours Satisfait ou Echangé
- 4 - Kits entretien de votre literie offerts
- 5 - Intérêts pris en charge par votre magasin

**VOTRE LITERIE A PARTIR  
de 15€<sup>TTC</sup> / MOIS\***

**MAISON de la LITERIE®**  
Une nouvelle façon de financer votre literie

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

57, avenue de l'Europe  
ZAC de Jaux Venette - 60280 VENETTE  
Tél. : 03 44 36 00 09 - [www.maisondelaliterie.fr](http://www.maisondelaliterie.fr)

**Simply Market  
COMPIÈGNE**

ENCORE PLUS  
PROCHE  
DE VOUS

Livraison gratuite à partir de 76€ d'achat\*  
\*Voir conditions en magasin

Suivez-nous !  
Facebook Instagram Tweeter Application

**P** **24/24**

**LES AVANTAGES SIMPLY**  
DES ENGAGEMENTS PLUS PROCHES DE VOS ATTENTES.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h  
le dimanche de 9h à 12h45

# EXPRESSION LIBRE

## MAJORITÉ

### Prenez date : Samedi 22 septembre 2018 3<sup>e</sup> édition des Masters de Feu



C'est l'événement festif, haut en couleurs, de la rentrée à Compiègne !

Les Masters de Feu, Concours International d'Art Pyrotechnique, unique en son genre, reviennent à Compiègne, le samedi 22 septembre à l'Hippodrome pour une 3<sup>e</sup> édition et dernière manche avant la grande finale de 2019.

Plus de 15 sociétés pyrotechniques avaient répondu cette année, pour tenter de faire partie des Masters 2018, 3 ont été retenues :

- La France, représentée par la Société Grand Final, sera en compétition face aux Canadiens d'Apogée et aux Polonais de Surex.

Chaque concurrent disposera de 15 minutes pour exprimer sa vision musicale et picturale dans le ciel embrasé de Compiègne, dont le thème est encore tenu secret.

Le jury sera composé de personnalités mais aussi de représentants du public, tirés au sort, qui devront juger l'esthétique générale du spectacle, la synchronisation des figures, l'émotion dégagée, pour désigner le Master d'Argent 2018. Un spectacle éblouissant de plus de deux heures où nos émotions seront vives et où l'enjeu est de taille.

En 2019, les trois lauréats des Masters d'Argent 2016 - 2017 et 2018 concourront pour emporter le Master d'Or 2019. Cet événement attire, chaque année, plus de 12 000 personnes et bien entendu, pour profiter de cette soirée exceptionnelle, tout sera mis en œuvre pour améliorer le confort et la sécurité afin de permettre à tous de vivre la magie du spectacle.

N'oubliez pas ce moment féérique, réservez dès maintenant vos places sur le site [www.mastersdefeu.com](http://www.mastersdefeu.com)

**Evelyse Guyot**  
*Adjointe au Maire déléguée  
aux Fêtes et Animations événementielles  
et au quartier Royallieu-Village*

Par la famille : transmettre à nos enfants les valeurs que nous ont inculquées nos propres parents et qu'ils détenaient eux-mêmes de leurs parents. C'est ainsi que se construisent les lignées qui favorisent les filiations quelles que soient les origines et les croyances des individus. Peut-on nier que les civilisations se sont développées grâce à la famille et à ce besoin naturel d'éducation ? Il ne s'agit pas uniquement de défendre la famille, il s'agit de lui redonner toute sa place, toute sa légitimité comme premier cercle d'unité et d'épanouissement. La famille, n'en déplaise à certains, demeure l'espace qui permet de se ressourcer pour mieux avancer, de partager les événements heureux ou malheureux, de se réfugier en cas de tempête comme un marin s'abrite dans un port pour échapper aux soubresauts de la mer...

Par la citoyenneté : transmettre l'attention que l'on doit aux autres mais également à nos institutions. Il n'existe pas de société juste et équitable sans le respect de règles établies garantissant à chacun tranquillité et fraternité. Ces règles exigent que

## De l'importance de transmettre



Compiegne par son passé, par son histoire et par sa volonté de construire son avenir détient une parcelle de la Mémoire de la France.

On évoque très souvent le Devoir de Mémoire alors qu'il s'agit plus d'un devoir de transmission de valeurs communes qui ont fait notre nation.

Par la famille : transmettre à nos enfants les valeurs que nous ont inculquées nos propres parents et qu'ils détenaient eux-mêmes de leurs parents. C'est ainsi que se construisent les lignées qui favorisent les filiations quelles que soient les origines et les croyances des individus. Peut-on nier que les civilisations se sont développées grâce à la famille et à ce besoin naturel d'éducation ? Il ne s'agit pas uniquement de défendre la famille, il s'agit de lui redonner toute sa place, toute sa légitimité comme premier cercle d'unité et d'épanouissement. La famille, n'en déplaise à certains, demeure l'espace qui permet de se ressourcer pour mieux avancer, de partager les événements heureux ou malheureux, de se réfugier en cas de tempête comme un marin s'abrite dans un port pour échapper aux soubresauts de la mer...

Par la citoyenneté : transmettre l'attention que l'on doit aux autres mais également à nos institutions. Il n'existe pas de société juste et équitable sans le respect de règles établies garantissant à chacun tranquillité et fraternité. Ces règles exigent que

nous acceptons les lois issues de nos votes, question de cohérence pour chacun d'entre nous. Il s'agit également de nos traditions parfois si particulières mais si complémentaires sous un même drapeau, le drapeau tricolore. Sous cet emblème, le génie français excelle dans la culture, la médecine, le sport, le patriotisme, les techniques innovantes. Nous pouvons en être fiers.

Ces mêmes règles demandent que nous portions une affection particulière à nos aînés. Ces derniers, ne l'oublions jamais, sont notre mémoire par ce qu'ils ont apporté à la France, chacun à leur place. Nos séniors ne doivent être les laissés-pour-compte d'une société dont les rapports entre les hommes et les femmes sont en train de se modifier à travers les réseaux sociaux. Ces réseaux qui, hélas, favorisent par trop souvent le repli sur soi par des échanges virtuels dénués de toute chaleur humaine, de toute humanité. Aider et accompagner physiquement nos Anciens est plus qu'un droit, c'est une nécessité, c'est un devoir naturel !

Enfin, la citoyenneté offre à tous, le bien le plus sacré, le plus parlant...une identité ! De ce fait établi, nous formons un socle commun... C'est dire si toutes les formes de communautarismes n'y ont pas leur place...il faut y veiller !

Oui, la transmission favorise le devenir d'une nation en stimulant sa mémoire.

**Joël Dupuy de Méry**  
*Conseiller municipal, délégué à  
la citoyenneté, aux relations avec  
l'armée, aux cérémonies patriotiques  
et au quartier des Sablons*

## OPPOSITION

### COMPIÈGNE GAGNANTE

#### Rien ne sert de courir...

Vous pensiez certainement qu'un mandat municipal devait servir, presque 7 jours sur 7 et 6 années durant, les intérêts des Compiégnois et de l'agglomération. Pourtant, c'est en parcourant les journaux et les réseaux sociaux que l'on se rend très vite compte que certaines personnalités ont déjà l'œil rivé sur 2020, l'année des élections municipales !

Ici, un club de réflexion présidé par la fille du Maire. Là, une association rivale ou alliée de l'autre, cherchant à trouver les nouveaux contours d'une politique municipale en mal d'usage... Soyons lucides ! les coquilles vides n'ont pas vocation à impulser de nouvelles politiques !

Deux années encore avant la prochaine échéance et nous avons à cœur de poursuivre sereinement notre mandat étant une force de proposition constructive notamment dans les commissions municipales. Rester en contact avec la population - nous avons toujours défendu l'intérêt de commissions extra municipales - et relayer ses attentes, certes, pour construire l'avenir mais pas dans

des petits cercles d'amis qui pensent tous la même chose et défendent les mêmes intérêts.

Nous ne nous fixons pas d'objectifs politiques mais des objectifs utiles pour la ville et ses habitants.

Compiegne doit se pencher sur les impératifs liés au bien-vivre au quotidien dans l'ensemble de nos quartiers. Compiegne doit aussi ne pas oublier les projets à long terme et redonner aux habitants de nouveaux horizons plus en phase avec le monde d'aujourd'hui et loin des pensées traditionalistes et conservatrices.

Au contact des habitants et sur notre forum interactif <http://www.Compiegne-Gagnante.net>, nous rendons compte régulièrement des idées que nous défendons et des projets que nous portons. La citoyenneté ne commence pas aujourd'hui. La citoyenneté se construit chaque jour avec vous toutes et tous.

*Richard Valente, Solange Dumay,  
Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux  
PS Social-Écologie*

### COMPIÈGNE BLEU MARINE

#### Le centre-ville et les petits commerces au cœur !

La défense des cœurs de villes et de leurs commerces a toujours été une des priorités politiques du Front National. Cette problématique, délaissée par les exécutifs successifs depuis 40 ans, semble redevenir un axe d'amélioration, initié par le gouvernement au travers du programme pluriannuel « Action cœur de ville ». Ce programme aura pour objet de redynamiser les centres des villes moyennes sélectionnées, en partenariat avec la région, le département, l'intercommunalité, la ville et différents acteurs publics et privés. Compiegne fait partie des 21 villes des Hauts-de-France bénéficiant de cet accord. Il était temps ! Pourtant forte de sa valeur ajoutée historique, technologique et géographique, Compiegne peine à défendre efficacement ses commerces de proximité, qui connaissent de graves difficultés en matière d'implantation, de développement et de pérennisation. Différents facteurs, comme la concurrence déloyale des grandes surfaces et du e-commerce, une politique de stationnement peu claire et dissuasive financièrement,

des contraintes administratives et une fiscalité peu incitative, ainsi que le projet du nouveau centre commercial des hauts de Margny, ne concourent pas à encourager les commerces de proximité et le développement du tissu local.

Le plan « Action cœur de ville » s'articulera autour de phases de recueil des dossiers de projets, d'étude des points forts et faiblesses des villes sélectionnées et d'accompagnement technique et financier de l'Etat et des différents contributeurs.

Le Front National, au niveau local, départemental et régional étudiera avec attention les dossiers et défendra avec vigueur les projets qui lui paraîtront aller dans le sens de la défense des petits commerces et de l'amélioration des cœurs de nos villes.

*Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,  
François Gachignard - Conseillers  
municipaux Front National / RBM*

# JEUNESSE

## L'ESCOM Chimie se développe

10 ans après son implantation à Compiègne, l'ESCOM Chimie vient d'inaugurer un nouveau bâtiment de 3600 m<sup>2</sup>, à côté de ses locaux actuels à Royallieu. Une extension où ont été aménagés des laboratoires qui permettront à la filière cosmétique et à la filière chimie du vivant de compléter le panel des disciplines étudiées, un amphithéâtre, des salles de cours, une cafétéria et un espace de vie pour les étudiants.



L'ESCOM dispose désormais de 3600 m<sup>2</sup> supplémentaires. Une extension réalisée sur un terrain de l'ARC qui a consenti un bail emphytéotique de 21 ans.

L'ESCOM Chimie forme 600 élèves (étudiants et apprentis) dont 120 sortent diplômés chaque année. Au cours de son cursus, chaque étudiant fait le choix d'un parcours pour se spécialiser et près de 40% optent pour la formulation. C'est dire si la filière est particulièrement prisée et tend à se développer !

Quels sont, dans ce domaine, les enjeux auxquels sont formés les élèves ingénieurs ? « Alors que la chimie est aujourd'hui présente dans la grande majorité de nos produits du quotidien, les élèves ingénieurs auront à concevoir des produits toujours plus innovants notamment dans le domaine de la cosmétique pour améliorer notre bien-être, tout en évaluant la conformité réglementaire des matières premières qui les composent pour assurer notre sécurité humaine et environnementale » confie la directrice des Etudes, Diana Ringot. « Les futurs ingénieurs apprennent ainsi à concevoir un produit fini qui ait

la bonne texture, la bonne couleur, la bonne odeur... tout en respectant l'éthique et la réglementation. Ces produits sont des cosmétiques, mais aussi des produits d'hygiène, des matériaux... 15% des étudiants et des apprentis complètent ce parcours par un stage de fin de cursus (6 mois) dans une entreprise de cosmétiques (L'Oréal, Chanel, Guerlain, P&G,...) ».

Dans ce domaine, la réglementation internationale étant de plus en plus exigeante, l'ESCOM Chimie offre aussi une formation de mastère spécialisé en sécurité et réglementation internationale des parfums et produits cosmétiques. « Celle-ci s'adresse aussi bien à des ingénieurs chimistes, biologistes, agronomes, pharmaciens, vétérinaires qu'à des médecins. Les spécialistes ainsi formés pourront répondre aux défis actuels et futurs des entreprises ». ■



## De nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre

À la rentrée de septembre, les écoles maternelles et élémentaires de la Ville adopteront de nouveaux rythmes scolaires, avec le retour à la semaine de 4 jours. Elles travailleront donc les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 16h30, au lieu de 15h45 actuellement.

« Cette option proposée par la Ville de Compiègne, après consultation des parents et des conseils d'école largement favorables au retour à la semaine de 4 jours, a été validée par l'Inspection de l'Éducation Nationale » indique Sylvie Oger-Dugat, adjointe au maire chargée de l'Enseignement et de la Formation.

### Les horaires de l'accueil périscolaire seront modifiés

En dehors des heures de classe, les enfants pourront bénéficier de l'accueil périscolaire municipal. Celui-ci sera maintenu sur le même mode de fonctionnement qu'actuellement mais débutera à 16h30, après la classe, jusqu'à 18h30.

• Les élèves de maternelle seront accueillis :

- dans leur école respective,
  - ou à l'école de regroupement.
- Les inscriptions doivent être faites via le portail famille.

• Pour les élèves d'élémentaire, l'accueil périscolaire aura lieu :

- dans les centres d'animations des quartiers de la Politique de la Ville. Les inscriptions sont à effectuer au secrétariat du Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas, à partir du 22 août. Renseignements au 03 44 20 71 00.

(lire encadré)

- ou à l'école élémentaire Saint-Germain. Les inscriptions doivent être faites via le portail famille.

• Pour les enfants des écoles dites du

Pour les élèves d'élémentaire dépendant des centres d'animations des quartiers, l'accueil se fera :

- au Centre municipal Pompidou, allée Pierre Coquerel, pour le groupe scolaire Pompidou A et B
- au Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas, pour l'école Philéas Lebesgue
- au Centre municipal Jules Méline, rue Jules Méline, pour l'école Jules Méline de Royallieu
- au sein de l'école Robida B, pour les écoles Robida A et B
- au sein de l'école Charles Faroux, pour le groupe scolaire Charles Faroux A et B
- au Centre municipal de Bellicart, rue de la Bannière du Roi, pour l'école Augustin Thierry.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées au secrétariat du Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas. Renseignements au 03 44 20 71 00.

centre-ville, la CSC (Coopérative Scolaire du Compiégnois) les accueillera de 16h30 à 18h30.

Des animations continueront d'être proposées aux enfants pendant le temps périscolaire.

L'organisation des garderies du matin sera, pour sa part, maintenue dans les mêmes conditions que les années précédentes.

## CENTRES DE LOISIRS

### Les centres de loisirs de cet été ouvriront le 9 juillet

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi.

Les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été devront être effectuées sur le portail famille du site internet de la Ville de Compiègne du 28 mai au 25 juin. Dorénavant, il vous est demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement peut se faire directement en ligne ou par chèques, espèces et titres CESU auprès du service de la Vie scolaire.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire (bureau 251) en mairie.

#### Juillet

Les centres seront ouverts du lundi 9 juillet au vendredi 3 août

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école maternelle Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/12 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou 2 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Jacques Prévert (3/5 ans) : école maternelle Jacques Prévert, rue Rhin et Danube
- Centre Hammet élémentaire (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Hammet, rond-point de la Victoire

#### Août

Les centres se dérouleront du lundi 6 août au mercredi 29 août

- Centre Saint Lazare (3/5 ans) : école maternelle Saint Lazare, rue Vermenton
- Centre Saint Lazare (6/12 ans) : école Saint Lazare élémentaire, rue Vermenton
- Centre Pompidou 2 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Charles Faroux 1 (3/5 ans) : école maternelle Charles Faroux 1, rue du Général Weygand
- Centre Charles Faroux A (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Charles Faroux A, rue du Général Weygand. ■



### Les centres de loisirs du mercredi ouverts toute la journée

Le mercredi, les centres de loisirs accueilleront les enfants à partir de 8 heures et jusqu'à 18 heures. Les enfants auront la possibilité de venir toute la journée ou par demi-journée. Comme cela se fait déjà actuellement, un service de restauration sera proposé le midi. Les inscriptions devront être effectuées en ligne via le portail famille, avec prépaiement.

Comme chaque année, la révision des tarifs de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs du mercredi sera proposée au vote du Conseil Municipal de juin 2018.

À noter également que les Centres d'animations des quartiers fonctionneront le mercredi selon un programme riche et varié allant initiation à des activités physiques et sportives, activités manuelles, découverte du patrimoine culturel, ... ■

# ACTUALITÉ

## Des aides financières pour les travaux d'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie



- Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez,
- Vous êtes en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au vieillissement,
- Vous devez réaliser des travaux permettant d'adapter votre logement et ses accès,

Dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de l'ARC, des subventions sont mobilisables pour vous aider à financer votre projet.

**Exemple de travaux subventionnables :**  
Douche à l'italienne en remplacement de baignoire, rampe d'accès, monte-escalier, adaptation du système de chauffage, création d'une unité de vie...  
Ces travaux doivent être réalisés par une entreprise (fourniture et pose).

**Les subventions peuvent être obtenues selon différents critères :**  
Propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans, sous conditions de ressources du ménage et de justificatif de handicap (bénéficiaire de l'AAEH - AAH-PCH, évaluation GIR...)

**Les aides financières mobilisables sont multiples :**

- Aides de l'Anah : 35% ou 50% du montant HT des travaux
- Aides du Département
- Des financements des caisses de retraite, MDPH...
- Crédit d'impôt

Les conditions d'octroi de la plupart des aides et leurs montants plafonds varient selon plusieurs critères dont les ressources du ménage. A noter toutefois que certaines aides sont accessibles sans conditions de ressources.

Prenez contact avec l'opérateur délégué par l'ARC (INHARI) pour préparer votre projet (*munissez-vous de votre avis d'imposition*) :

Renseignements, conseils, montage du dossier, rencontres lors des permanences, visites à domicile réalisés par l'opérateur de l'ARC (INHARI) sont gratuits.

Ce dispositif fait partie d'une des missions d'Habitat Rénové, lieu unique de l'amélioration du logement sur l'ARC. Avec l'ensemble de ses partenaires (Action Logement, ADIL, l'opérateur OPAH (INHARI), Picardie Pass Rénovation et Réseau Eco Habitat), Habitat Rénové œuvre pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'amélioration thermique et d'adaptation du logement.

**N'hésitez pas à venir vous renseigner :**

**HABITAT RENOVE / INHARI,**  
6 quai de la république à Compiègne  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Tél. 03 44 85 44 95  
Email : contact@habitat-renove.fr ■

## Job dating spécial « Emploi à domicile »

La Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources, la FEPEM, Pôle Emploi et IPERIA organisent un Job dating spécial « Emploi à domicile », le **jeudi 28 juin de 9h à 14h aux salles Saint-Nicolas à Compiègne.**

rencontrer des particuliers employeurs et des professionnels. L'organisme IPERIA informera les professionnels et le public sur les formations accessibles dans ce domaine porteur d'emplois.

Cet événement a pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi de

**Pour toutes questions, contacter la Mission Locale au 03 44 36 34 44. ■**

## DISPARITION

### Mario Teixeira nous a quittés

Il était président de l'Entente Sportive Compiégnoise depuis de nombreuses années et un animateur inlassable du mouvement sportif et de l'action sociale dans les quartiers de Compiègne. Mario Teixeira est décédé début mai à l'âge de 90 ans. « C'est avec beaucoup d'émotion et de peine que j'ai appris la disparition de mon vieil ami Mario Teixeira, qui a tant œuvré pour nos jeunes, pour leur formation



sportive, et pour leur épanouissement dans la vie » a souligné le maire de Compiègne, Philippe Marini. Avant d'être dirigeant sportif, Mario Teixeira était employé de la Ville de Compiègne, au sein de l'ancienne patinoire municipale. ■

## ENVIRONNEMENT

### Des nouvelles de Désirée

*Il y a quelques mois, la Fédération des chasseurs de l'Oise lançait, avec la Ville de Compiègne, une opération inédite : capturer un renard pour étudier ses déplacements en milieu urbain et ce, sur une durée de 6 mois.*



Capturée le 18 janvier dernier, la renarde appelée Désirée, a été comme prévu équipée d'un collier GPS qui émet des signaux toutes les 3 heures en journée, toutes les 20 minutes la nuit et le 15 de chaque mois, toutes les 5 minutes pendant 24 heures.

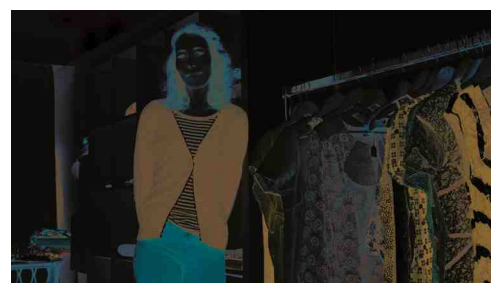
L'observation des déplacements de la renarde permet notamment de déterminer ses zones de refuge et ses zones de chasse durant la nuit. "Sur les deux premiers mois, Désirée s'est ainsi déplacée sur 74 hectares alors qu'habituellement, les renardes des campagnes se déplacent sur au moins 150 hectares, ce qui signifie qu'elle trouve sa nourriture plus aisément en milieu citadin" constate Kévin Le Tohic, coordinateur petit gibier et responsable de l'étude à la Fédération des chasseurs de l'Oise. "Désirée prospecte d'ailleurs

essentiellement au sein d'un jardin communal situé sur le territoire de la commune pour s'alimenter. Une caméra a été mise en place sur le site pour permettre de comprendre exactement ce qui l'attire dans ce lieu".

Depuis sa capture, des prélèvements de fèces de renard ont également été effectués, un dans les douves du Palais de Compiègne et un autre dans le jardin communal où se rend régulièrement Désirée. "Les analyses sont revenues négatives en ce qui concerne l'échinococcose" précise Kévin Le Tohic. "Cependant, les prélèvements de renard dans le cadre du suivi de cette maladie, montrent qu'elle est bien présente dans le département de l'Oise avec 7% de renards contaminés. Il faut donc rester vigilants et avoir de bonnes pratiques d'hygiène. Des tiques ont également été prélevées en vue d'une analyse pour voir si la renarde est susceptible de transmettre la maladie de Lyme".

Les résultats de cette étude seront communiqués aux Compiégnois à l'automne mais d'ici là, rappelons quelques conseils de bon sens comme ne pas nourrir les animaux sauvages, ne pas laisser d'ordures pouvant les attirer, ou encore bien rincer ses fruits et légumes avant de les consommer. ■

## NOUVEAUX COMMERCES



Lulufripette, boutique de vêtements d'occasion, 19 rue de Pierrefonds.



French Touch, restaurant de burgers, bagels, salades, 3 rue Ferdinand de Lesseps.

## Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

## BRÈVES

### • Enquête sur la mobilité des personnes

Une enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France et sur leur usage des moyens de transports collectifs et individuels est actuellement réalisée par le Service de la donnée et des études statistiques en partenariat avec l'INSEE. Véronique Desmarest, enquêtrice de l'INSEE, sera chargée d'interroger certains ménages situés sur le territoire de Compiègne. Elle sera munie d'une carte officielle et les foyers concernés seront prévenus individuellement par lettre.

### • Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 13 juin de 14h à 19h et le samedi 23 juin de 8h30 à 12h, dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

### • Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

- Pharmacies de garde : 3237
- Smur : 15

# COMPIÈGNE, VILLE DU CENTENAIRE



**COMPIÈGNE**  
VILLE DU CENTENAIRE  
1918 2018

## Honneur aux coureurs cyclistes de 14-18 !

Chaque année, le 11 novembre à 11 heures, devant le Monument des Alsaciens-Lorrains à l'entrée de la Clairière de l'Armistice, la Ville de Compiègne accompagnée par des vétotouristes de la région, rend un hommage appuyé aux cyclistes morts pour la France durant la Grande Guerre.

« Plus d'un millier de coureurs cyclistes, pros ou amateurs, sont morts pour la France en 14-18. Tous n'ont pas servi comme estafettes ou comme combattants dans les Groupes de Chasseurs Cyclistes... Certains étaient célèbres, des champions, d'autres étaient moins, plus anonymes, mais tous ont payé



le prix du sang... Tous exigent notre respect et notre admiration » a rappelé Joël Dupuy de Méry lors de la 116<sup>e</sup> édition de Paris-Roubaix qui, en ce centenaire de l'Armistice de 1918, a fait un passage par la Clairière de l'Armistice et demeurera le symbole fort du lien indéfectible qui doit exister entre la Nation, le Sport et le Patriotisme...

## Compiègne, Images de la Grande Guerre sortira en juin



Ce livre raconte, à partir d'archives photographiques, les épisodes marquants de Compiègne pendant la Grande Guerre. Ces images d'archives proviennent des

collections compiégnoises : archives municipales, bibliothèques de Compiègne, fonds Hutin et JC Lécuru, complétées de quelques photos de fonds extérieurs.

De l'évocation de Georges Guynemer, héros du roman compiégnois ou de l'incroyable crash du Zeppelin L-17 en plein ciel compiégnois, de l'histoire passionnante de Compiègne, ville hôpital, à la pointe des découvertes médicales de son siècle, sans oublier la signature de l'Armistice, des photos surprenantes et parfois inédites raconteront le fabuleux destin de Compiègne durant ces quatre années de guerre.

C'est un recueil d'une centaine de pages, largement illustré, que la Ville a souhaité accessible et grand public.

Un livre écrit sous la direction de Marc Pilot, secrétaire de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne, avec la contribution de Jacques Bernet, Jean-Marc Binot, Jean-Yves Bonnard, Jean-Pierre Duterne, Frédéric Guyon, Guillaume Roignant, Sophie Davril. Parution en juin 2018.

## 500 jeunes Compiégnois se souviennent

Les écoles élémentaires Albert Robida B, Charles Faroux B, Augustin Thierry et



Pompidou A, le collège Jean-Paul II, l'école Sainte-Marie, et l'Institution Sévigné ont répondu présents à l'invitation de la Ville de Compiègne.

Le 17 mai dernier, 500 jeunes Compiégnois se sont rassemblés sur la place de l'Hôtel de Ville pour s'associer aux commémorations du Centenaire de l'Armistice de 1918. La photo souvenir qui sera offerte aux écoles présentes, sera ensuite exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville et projetée lors des cérémonies du 11 novembre.

Retrouvez toutes les manifestations prévues à Compiègne sur le site de la Ville : [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle  
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR - Couverture : ARVAL  
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne  
[www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

VOTRE PLAN DE TRAVAIL QUARTZ AU PRIX DU STRATIFIÉ\*

Du 7 au 30 Juin

**MOBALPA**

**CUISINES RUGGERI**

ZAC de Jaux-Venette  
Tél. 03 44 83 62 62

\* Voir les conditions en magasin

GARANTIE 7 ANS ELECTROMENAGER

**LitSalons**

OUVERTURE : LUNDI 14h-19h  
MARDI AU SAMEDI 10h-12h / 14h-19h  
1 rue Notre-Dame de Bon-Secours  
60200 COMPIÈGNE  
03 44 20 62 62 - [www.litsalons.com](http://www.litsalons.com)

CENTRE REGIONAL DE LA LITERIE SHOWROOM 300M<sup>2</sup>

Grand destockage sur lits haute gamme

**-40%** sur toute la COLLECTION

**BERNARD** notaires compiégnais

Place du Château  
4, rue des Minimes  
60200 Compiègne  
03 44 207 200  
<http://office-bernard.notaires.fr>

**Compiègne Triangle d'Or**  
Dans immeuble de standing : T4 de 108m<sup>2</sup> hab. comprenant : vaste entrée, séjour-salon, chbre / dressing, dgt avec placards donnant accès à la cuisine, SDB et chbre avec SDD et WC. Cave et garage fermé. Chbre de service équipée d'un coin toilette / WC. À proximité des commerces.  
DPE : D **390.000 €**

**Attichy**  
Maison indiv. sur Ss, de 165m<sup>2</sup>, entrée, séjour-salon, cuisine, WC, SDB avec baignoire et douche et 3 chbres. À l'étage, une surface de 69m<sup>2</sup> hab. reste à aménager, sur plancher béton, possibilité de 3 chbres et une SDB. Ss total pour 3 VL, cave et buanderie. Le tout sur un terrain clos de 800m<sup>2</sup>.  
DPE : G **215.000 €**

**GESTION LOCATIVE :**

**- COMPIÈGNE :**  
■ Idéal pour ouverture cabinet, très beau local professionnel d'environ 80 m<sup>2</sup> entièrement rénové : 3 pièces, une petite cuisine, WC. Loyer CC : 1 050 € dont 80 € de provision sur charges - Honos charge locataire : 440 dont 120 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 1940 € Réf. : 53.LAZARE  
■ Hyper Centre ! Local de 14m<sup>2</sup> avec vitrines et wc. Refait à neuf. Câblé pour 2 postes de travail. Bonne visibilité en louant ce local situé sur rue. Loyer HT : 410 € + 89 € de provision sur charges - Honos de commercialisation et de rédaction pris en charge par le bailleur. DG : 1 mois de loyer. Réf. : 60053.MINIMES  
■ Situé sur la zone artisanale, 2<sup>ème</sup> étage immeuble CENTRE GOVAN, 2 bureaux côté cour d'environ 115m<sup>2</sup> comprenant une entrée, 4 bureaux, une salle de réunion, WC. Nbreux parkings publics, gratuits et 2 places parking réservées. Loyer 1 100 € - Honos charge locataire : 632.50 dont 172.5 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 950 € Réf. : 53.BUREAU 2 DROITE

\*Honoraires de négociation inclus, à la charge de l'acquéreur.